

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 7 novembre 2012

LE NPD DÉPOSE UN PROJET DE LOI POUR AIDER LES FAMILLES DANS LE CAS DE NAISSANCES OU D'ADOPTIONS MULTIPLES

Cette mesure permettrait aux familles de prendre un congé parental plus long

OTTAWA – Devant la forte croissance des naissances multiples au Québec et au pays, la députée Sana Hassainia (Verchères – Les Patriotes) a déposé un projet de loi privé visant à appuyer financièrement les familles dans le cas de naissances ou d'adoptions multiples.

« La naissance de jumeaux a explosé depuis 30 ans au Québec et ailleurs au Canada. Le phénomène prend de l'ampleur, mais l'aide ne suit pas. Il est temps pour le gouvernement d'appuyer les parents pour faire en sorte qu'ils puissent vivre une expérience heureuse », a indiqué Mme Hassainia.

Le projet de loi privé du NPD permettrait d'accorder aux familles un congé parental plus long pouvant aller jusqu'à 72 semaines dans le cas de naissances ou d'adoptions multiples. Les parents pourraient également choisir de recevoir des prestations d'assurance-emploi parentales pendant 35 semaines simultanément, permettant ainsi l'implication des deux parents. Ils auraient aussi le choix d'étendre les prestations sur 70 semaines pour l'un des parents, selon ce qui leur convient le mieux.

« Les défis auxquels font face ces familles sont énormes et constants, ajoute la députée. Les naissances issues de grossesses multiples sont souvent prématurées et les bébés exposés à des troubles de développement et des séquelles permanentes. Le niveau de stress de ces familles est accru sur le plan physique et financier. Le NPD souhaite leur donner un répit et les appuyer dès le départ. »

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Youssef Amane, attaché de presse, (613) 222-6993 ou
youssef.amane@parl.gc.ca